



Une agression faute de négligence ???

La gestion des personnes détenues démontre une fois de plus la limite et le désintéressement de notre institution locale dans le cadre de la prévention des agressions.

En effet, ce matin en première division un détenu multirécidiviste, défavorablement connu pour son agressivité envers le personnel à réitérer son acte vis à vis des représentants de l'État.

Dans un premier temps, ce récalcitrant s'en prend physiquement à une autre personne détenue.

Les personnels pénitentiaires, qui doivent assurer la garde et la réinsertion des personnes détenues interviennent afin de stopper ce dernier.

Mécontente, cette personne détenue s'en prend directement à la surveillante qui tente de séparer les comparses.

Il lui assène plusieurs coups de poing au niveau de la tête et de l'épaule.

Il est à noter que cette même personne détenue avait déjà agressé la même surveillante le 17 septembre dernier.

Entre temps le 10 septembre, celui-ci toujours en première division avait mis un croche pied à un agent ce qui a entraîné la chute de ce dernier.

Le 7 Août dernier cette personne détenue menaçait de s'en prendre à l'aide d'un pic, à la première personne ouvrant sa cellule, il a fallu l'intervention des ERIS de Paris afin de mettre fin au trouble de la détention occasionné par ce dernier.

Aujourd'hui qu'attend le Directeur du CP de Fresnes pour mettre un terme à cette escalade de violence ???

Les personnels n'ont-ils pas suffisamment payés de leur chaire ???

Lors d'un entretien nous avons déjà évoqué la situation de cette personne détenue.....aucune réponse n'a été apportée.

Le bureau Local Force Ouvrière se tient à la disposition des collègues agressés et leur apporte un total soutien dans ces moments difficiles.

Le bureau Local Force Ouvrière réclame le transfert de cette personne détenue par MOS à l'issue de sa sanction disciplinaire.

Le bureau Local Force Ouvrière exige une gestion sécurisée et menottée de cette personne détenue durant sa présence sur notre structure.

Le bureau Local Force Ouvrière exige une réponse pénale ferme vis à vis de cette dernière

Le 17 octobre 2018
Le bureau local de Fresnes